

Givisiez, le 21 janvier 2020

Chers/ères membres,

Veillez prendre note de l'ordre du jour de notre Assemblée générale ordinaire 2019 du **vendredi 21 février 2020 à 20h00 à notre chalet de Moncor**

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2018 du 22 février 2019 (le PV ne sera pas lu mais peut être consulté au chalet de la SCF à Moncor ou sur notre site Internet sous la rubrique "Coin des membres")
2. Rapports annuels
  - de la présidente
  - de la cheffe technique
  - de la caissière
3. Approbation des comptes 2019 et décharge au comité
4. Approbation du budget 2020
5. Elections
  - membre du comité (secrétariat)
  - suppléant (3ème) vérificateur des comptes
6. Remplacement des moniteurs/trices démissionnaires
7. Admissions, démissions, radiations, exclusions
8. Membres vétérans
9. Activités 2020
10. Divers

Tenant compte de l'envoi tardif du courrier, le délai pour adresser vos propositions à la présidente par écrit et brièvement motivées faute de quoi elles seront déclarées irrecevables est raccourci à 20 jours avant l'assemblée au lieu des 30 jours prévus dans les statuts de la SCF (article 20, 3ème al.).

Nous vous informons qu'après l'assemblée, la SCF a le plaisir de vous offrir une petite collation.

Le comité espère vous rencontrer nombreux à cette assemblée générale ordinaire et dans cette attente, vous présente, Chers/ères membres, ses meilleures salutations.

Pour le comité :  
Nina Pisu